



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL EXAMINEES EN SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Délibérations du Comité Syndical du 29/09/2022	Références	Vote
✓ MATIERES DELEGUEES par le Comité Syndical au Président	2022/42	approuvée
✓ RAPPORT ANNUEL : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)		
- Service Eau potable	2022/43	approuvée
- Service Assainissement collectif	2022/44	approuvée
- Service Assainissement non collectif	2022/45	approuvée
✓ COMMANDE PUBLIQUE : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif	2022/46	approuvée
- Prestations d'entretien des installations réhabilitées par le syndicat	2022/47	approuvée
✓ COMMANDE PUBLIQUE - EAU POTABLE - Installation d'appareils de traitement des eaux par Ionic Eco	2022/48	approuvée
✓ COMMANDE PUBLIQUE - EAU POTABLE/ ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Avenant tarifaire - Contrat de concession de service public	2022/49	approuvée
✓ ASSAINISSEMENT COLLECTIF : contrôles de vente - Règlement de service	2022/50	approuvée
✓ EAU POTABLE - DOMAINE ET PATRIMOINE - Cession des contrats signés avec ORANGE à sa filiale TOTEM pour les équipements de communication sur les réservoirs	2022/51	approuvée
✓ FINANCES		
- Fonds de Solidarité au Logement (FSL) - Convention avec le Département	2022/52	approuvée
- Budget EAU POTABLE : ajustement des crédits budgétaires par décision modificative	2022/53	approuvée
- Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ajustement des crédits budgétaires par décision modificative	2022/54	approuvée
- Attribution de l'indemnité de budget au comptable public	2022/55	approuvée
✓ RESSOURCES HUMAINES		
- Protection sociale santé et prévoyance des agents de droit privé - participation du syndicat	2022/56	approuvée
- Contrat groupe d'assurance des risques statutaires : adhésion - autorisation	2022/57	approuvée
- Frais occasionnés par les déplacements des agents	2022/58	approuvée

Le 29 Septembre 2022

Le Président

Martial FROMENTIN

